

N^o. 59.

2^{me} Session, 5^e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte des *writs* de prérogative, et pour faire de nouvelles dispositions touchant les *writs* de *scire facias*.

Reçu et lu, première fois, vendredi, 14 mars
1856.

Deuxième lecture, lundi, 24 mars 1856.

M. SANBORN.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.